Département de la Vendée (85)

Commune des Herbiers

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

4.b.6 Planche 6

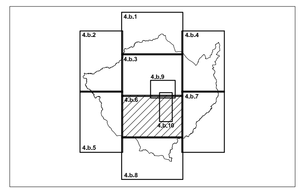

Echelle : 1/5000

	prescription	arrêt	approbation
révision	19/03/2009	09/12/2013	15/12/2014
révision allégée n°1	20/12/2017	21/02/2018	11/07/2018
modification n°1	09/10/2017		

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire, réuni en séance le

Madame la Présidente
Véronique BESSE

Origine cadastre 2018 - Droits de l'Etat réservés
Réalisation : Commune des Herbiers - Edition d'octobre 2018

LEGENDE

Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Vallée du Lay approuvé le 16 février 2005 (cf. plan d'ensemble et annexe 5 du PLU)

- Zone inconstructible
- Zone constructible sous certaines conditions
- Cote de la crue de référence en NGF
- Limites de la crue

Zones Inondables de la Maine

Zone non-aedificandi

Emplacement réservé (article L.123-1-5°/° du Code de l'Urbanisme)

Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Espace boisé classé (article L.130-1 du Code de l'Urbanisme)

Loi paysage (article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme)

- Bocagement à protéger
- Haie à préserver
- Haie bénéficiant d'une protection allégée
- Verger à protéger
- Petit patrimoine bâti
- Espace à planter
- Zones humides
- Chemin non imperméabilisé à préserver

Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (cf. plan d'ensemble et annexe 2 du PLU)

Site archéologique protégé

Bâtiments agricoles qu'en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial peuvent faire l'objet d'un changement de destination (les tiers qui se changement de destination ne comprend pas l'habitation - article L.123-1-5 7° du code de l'urbanisme) (cf. annexe 5 à la fin du règlement)

Protection au titre de l'article R.123-11b

Zone d'aléa minier ; inconstructible

<< Servitudes d'utilité publique : Se référer à l'annexe 5.a >>

<< Le droit de préemption urbain porte sur toutes les zones urbaines U et à urbaniser AU du présent PLU >>

<< La permis de démolir et la déclaration préalable à l'édification de clôtures s'appliquent sur l'ensemble du territoire >>

Légende et tableau explicatif des différentes zones du PLU

Extrait de la notice explicative de présentation de la révision du PLU (pp12-13)

UA	Zone urbaine dense correspondant aux centres historiques et traditionnels de l'agglomération
UB	Zone générale qui correspond à des secteurs porteurs d'origine, il s'agit des abords des axes majeurs,ou de secteurs situés à proximité des centres historiques, des services,des commerces,ou d'aménagements structurants,existants ou en projet. La zone UB comporte un secteur UBv correspondant au lieu urbain dense des villages et hameaux anciens à proximité du centre historique et traditionnel de l'agglomération (Hameau de la Roche Thémer,...)
UC	Zone urbaine de densité moyenne à faible
UD	Secteurs ou quartiers ayant fait l'objet d'opérations d'habitat collectif de grandes tailles implantées sur de vastes unités foncières
UR	Espaces identifiés du remembrement urbain et d'opérations des espaces libres
UEa	Zone spécialisée pour l'accueil des activités économiques de toute nature (établissements industriels,artisanaux,constructions à usage de bureaux, hôteliers,commerces,artisanats,...)
UEc	Zone spécialisée pour l'accueil des activités commerciales et de bureaux
UG	Zone spécialisée pour l'accueil des équipements collectifs
1AUh	Zone ouverte à l'urbanisation à vocation principale d'habitat
1AUb	Quartier de la Tiffougerie - Secteur réservé à vocation principale d'habitat
1AUa	Quartier de la Tiffougerie - Secteur réservé aux activités économiques et tertiaires
1AUe	Quartier de la Tiffougerie - Secteur réservé aux activités artisanales
1AUe	Zone ouverte à l'urbanisation à vocation principale industrielle,artisanale commerciale et d'entrepôt
2AUe	Zone fermée à l'urbanisation à vocation principale industrielle,artisanale commerciale et d'entrepôt
1AUL	Zone ouverte à l'urbanisation destinée à recevoir de grands équipements collectifs
2AUh	Zone à urbaniser à long terme – Vocation principale d'habitat
A	Espaces agricoles reconnus,réservés à l'exploitation agricole dès lors,à protéger en raison du potentiel agronomique,biologique ou économique des terres agricoles
Ap	Espaces agricoles à enjeux et identifiés au PADD,inconstructibles pour diverses raisons ; - préserver et valoriser des espaces présentant un potentiel agronomique,biologique ou économique - prendre en compte la sensibilité paysagère
Ah	Villages,hameaux et lieux-dits situés en zone agricole
N	Espace à protéger en raison de leur caractère d'espaces naturels, de la qualité des milieux associés,des paysages et de leur intérêt,notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique
Nca	Zone de la carrière
Ncv	Zone dédiée au cimetière
Nf	Espace naturel à vocation de stockage (ici,valorisation des déchets) et station d'épuration
Nd	Zone naturelle et forestière où les activités de sylviculture et d'exploitation forestière sont prédominantes
Ngv	Espace naturel réservé à l'accueil des gens du voyage
Nh	Villages,hameaux et lieux-dits situés en zone naturelle
NL	Espace naturel à vocation de loisirs,de sport et de loisirs de plein air
Np	Mont des Alouettes, à protéger et à mettre en valeur, en particulier pour des motifs paysagers d'ordre esthétique et historique

Liste des emplacements réservés

Numéro	Intitulé	Superficie en m²	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un Giratoire	631	Commune
2	Voie de circulation	634	Commune
3	Liaison Rue Saint Etienne et Avenue Massabielle	1246	Commune
4	Chemin agricole à Bel Accueil	1973	Commune
5	Aménagement de la Rue Roche de la Galliére et de la Rue du Bois Accueil	4537	Commune
6	Extension équipement sportif Massabielle	64903	Commune
7	Voie de circulation Rue Nationale sur Lotissement Chemin Nationale	1000	Commune
8	Liaison entre entre Rue de Soumoy et Rue Gde Bourse	438	Commune
9	Aménagement Carrefour Nationale 160 et Route	1440	Commune
11	Coulée verte des Pierres Fortes	1500	Commune
12	Coulée verte des Pierres Fortes	1500	Commune
13	Coulée verte des Tanneries	1294	Commune
14	Accès coulée verte (Création d'un talutage,doux) Aménagement de la Rue du Tourniquet	1314	Commune
15	Coulée verte du Pont de la Vie	328	Commune
16	Aménagement de Rd du tourniquet	406	Commune
17	Coulée verte du Pont de la Vie	2402	Commune
18	Mre de stationnement de la Mylière	3859	Commune
19	Aménagement d'un Giratoire Rue de Vie et Grosbreu	1000	Commune
20	Accès au village (1017,88m)	419	Commune
21	Requalification du quartier de la Gare / Rue du 11 Novembre	1256	Commune
22	Requalification du quartier de la Gare / Rue du 11 Novembre	1256	Commune
23	Requalification du quartier de la Gare / Rue de la Guerche	1734	Commune
24	Requalification du quartier de la Gare / Rue de la Guerche	6211	Commune
25	Coulée verte du Pont de la Vie	1000	Commune
26	Continuité piétonne La Fourchette	3546	Commune
27	Coulée verte / La Trapperie / La Vivoire	24432	Commune
28	Coulée verte / Avenue des Chevrières	1500	Commune
29	Coulée verte / Avenue des Chevrières	1496	Commune
30	Coulée verte / La Rotière	1801	Commune
31	Coulée verte / Rue de la Guerche	1500	Commune
32	Mre de stationnement Salle du Dolmen + Arrêtay	7295	Commune
33	Création de voies Rue de Vie et Le Planchet	42475	Commune
34	Aménagement de la Rue de Vie et Le Planchet	1000	Commune
35	Aménagement de la Cohonière	3342	Commune
36	Création d'un équipement culturel – Rue Nationale	5525	Commune
37	Liaison entre la Rue du Guichet et la Rue du Tramway	365	Commune
38	Requalification du secteur Grande Rue	743	Commune
39	Requalification du quartier de la Gare	1507	Commune
41	Coulée verte du Grosbreu	2810	Commune
42	Coulée verte du Pont de la Lumineau	2000	Commune
43	Coulée verte du Moulin	2000	Commune
44	Aménagement d'une placette publique paysagée et des abords de la Rue de la Vie et de la Rue du Planchet Aménagement de la Balade entre la Rue des Pierres Fortes et la Place du Champ de Foire	1064	Commune
45	Voie de desserte automobile Quartier du Poirieau	897	Commune
46	Cheminement piéton Quartier du Poirieau	156	Commune
47	Voie de desserte automobile Lotissement Privée pour extension (Lot à Bâtir Jolly Nord)	10205	Commune
48	Emprise publique et espaces verts (Lot à Bâtir Jolly Nord	12514	Commune
49	Aménagement d'un carrefour entre la Carrefour Rue Nationale et Rue du Petit Bourg	233	Commune
50	Réalisation d'une salle multisport / Rue Edouard Branly	12921	Commune
51	Voie de circulation Accès au Cimetière de Rémondet	1725	Commune
52	Circulation douce Cour de la Maurie	114	Commune
53	Liaison piétonnière Entre Intersection / Liaison Rue Nationale vers le quartier de la gare	12249	Commune
54	Liaison piétonnière Cour du Cambrésil	45	Commune
55	Liaison douce Rue Nationale 2ème Allées	1000	Commune
56	Liaison douce Rue Nationale 2ème Allées	1038	Commune
58	Liaison douce Rue de la Pré et Rue de la Pré de l'Eau	746	Commune
59	Liaison douce Rue de la Pré et Rue de la Pré de l'Eau	1000	Commune
60	Liaison douce Rue Saint Jacques et Rue du Clésou	234	Commune
61	Liaison douce secteur Pichelins / Mylière	66	Commune
62	Liaison douce Rue de la Pré et Rue de la Pré de l'Eau	1000	Commune
63	Réseau d'assainissement / Rue du Guichet	322	Commune
64	Aménagement d'une voie cyclable / Girardrie du Bignon	182	Commune
65	Voie de circulation Rue Nationale / Rue du Tramway	1000	Commune
66	Voie de circulation sens Unique Accordeur Tuf Relief	3548	Commune
67	Voie de circulation Interrupteur / L'Ilumelière	2193	Commune
68	Stellier piéton / L'Ilumelière	1347	Commune

Liste des orientations d'aménagement et de programmation

Numéro de l'OAP	Dénomination du site
1	La Vache Rouge
2	Les Tonnelles
3	Rue de la Bourgonnelle
4	Rues de Soucouplet et de l'Ouvin
5	Rue de la Pré de l'Eau
6	Rue des Pierres Fortes
7	Gde Bourse - Saint Jacques
8	Rue Nationale - Rue des Tanneurs
11	Cours de la Guerche
12	Rue du Pont de la Vie
13	Rue Nationale et de la Pilse d'Eau
14	Rue Nationale
15	Rues du Guichet et du Tramway
16	La Mylière
17	Rue des Ilex
18	Rue du Commerce et d'Orléans
19	Avenue de la Gare / Rue Notre Dame
20	La Pépinière
21	Le Planchet
22	Arbellay
23	Massabelle
24	Cambrésil
25	La Bolle - Extension EHAD 2
26	La Pallice / EHAD 6
27	La Pallice / EHAD 5
28	Les Pavys (EHAD 8)
29	Lotissement "Le chêne vert"
30	Bd du Sunfeuil
31	Le Val de la Mélière
32	La Rue de la Rochette

Les Herbiers Pluriels projets
VILLE